



Envirotex a créé le réflexe environnement dans les entreprises du secteur textile



De gauche à droite: Franck Duhamel (UIT Nord), Marc Cludts (Celabor), Alain Bart (IFTH) et Guy de Muelenaere (Fedustria)

Envirotex, partie intégrante du programme européen Interreg, projet bipartite entre la région Nord-Pas-de-Calais côté français et la région wallonne côté belge, lancé en 2004 et qui s'est achevé le 31 décembre dernier, durant un an de plus que prévu, avait pour but de créer, dans un esprit de développement durable, un réseau transfrontalier de management environnemental pour trouver des solutions aux problèmes liés à l'environnement dans le secteur textile.

Au vu des témoignages des différents acteurs qui ont porté cette mission (voir ci-dessous), les objectifs ont été atteints et les entreprises sont maintenant très sensibilisées à ces sujets de part et d'autre de la frontière. Interreg III France-Wallonie-Flandre a encore pour but de consolider la mise en place de la coopération transfrontalière

Franck Duhamel - Union des Industries Textiles du Nord (à Marcq-en-Barœul)

Ce grand projet a généré une véritable prise de conscience. Quand il a été lancé en 2004 nous étions avant-gardistes et précurseurs. Nous avons été très fédérateurs et aujourd'hui nous collons à la problématique que ce soit avec Reach (loi sur les substances chimiques adoptées par les députés européens, NDLR) ou encore le récent Grenelle de l'Environnement à Paris, une problématique commune de part et d'autre de la frontière. Ce projet a accompagné une politique environnementale qui se mettait en

place dans les entreprises à travers des actions pratico-pratiques. C'était du concret : on arrivait dans les entreprises pour résoudre un problème très précis pour tenter à chaque fois d'apporter une solution avec un soutien technique. Et puis nous avons constitué un réseau, dans un esprit de cluster.

Alain Bart - Institut Français du Textile Habillement (à Villeneuve d'Ascq)

Heureux de retravailler avec des collègues belges vingt ans après une première expérience enrichissante, il a trouvé cette "coopération fructueuse, chacun faisant profiter les autres de ses compétences. Il est en outre toujours intéressant d'apporter à une entreprise des solutions technico-économiques pour réduire ses consommations d'eau, améliorer la qualité de ses rejets ou sa productivité. J'ai eu l'occasion d'aider des industriels à obtenir des gains intéressants dans ces différents domaines. Quand un industriel est face à une obligation il doit trouver des solutions pour y répondre favorablement. Mais c'est encore mieux si tout en respectant la réglementation, l'environnement et les contraintes économiques, on apporte au travers d'une méthodologie de terrain des applications et technologies plus récentes. Tout aussi intéressantes, celles-ci ont abouti en plus à des gains financiers.

Guy De Muelenaere - Fedustria, Fédération belge du Textile, du Bois et de l'Ameublement (Mouscron)

Envirotex a été très utile aux entreprises du secteur textile qui évoluent aujourd'hui dans un cadre de plus en plus contraignant tant au niveau régional, national qu'europpéen. Nous devons veiller à ce que ces contraintes n'hypothèquent pas le développement des entreprises, mais nous devons également essayer de leur proposer des solutions: c'est tout le sens d'Envirotex. Il est par exemple très important et très intéressant pour les entreprises de diminuer leur production de déchets ou de trouver de nouvelles solutions de valorisation de ces

déchets. Cela leur permet d'éviter ou de réduire l'impact des taxes de plus en plus lourdes dans ce domaine. De même dans le domaine énergétique, vu l'augmentation continue du prix, il est tout aussi utile d'aider les entreprises à améliorer leur efficacité énergétique. Envirotex a permis en fait d'offrir aux entreprises des solutions sur ces questions qui concernent l'environnement qui vont devenir de plus en plus cruciales, ce que les entreprises ont apprécié. En outre par ces échanges d'expériences et de pratiques entre entreprises de ces deux régions, au delà des questions environnementales, cela a permis de créer des liens entre elles, de les mettre en réseau, ce qui est tout aussi important.

Marc Cludts - Celabor, Centre de recherche et de contrôle textile, environnement et agro-alimentaire (Mouscron)

Nous avons fédéré au départ 250 entreprises, 200 (150 côté français, 50 côté belge) à l'arrivée en raison de fermetures, l'action étant totalement transfrontalière. Nous avons coordonné les actions en bonne intelligence entre tous les partenaires. Je ne cache pas que le projet a mis du temps à démarrer car, à l'époque, l'industrie textile étant en pleine crise notamment avec l'invasion des produits chinois, elle n'était guère réceptive aux questions environnementales. Mais nous avons finalement pu mener beaucoup d'actions que ce soit dans le domaine de l'eau, des déchets ou de l'énergie dont les entreprises ont reçu tout le bénéfice. Nous avons assuré une veille législative d'abord avec un CD rom puis sur le site internet de l'Europole, puis il y a eu un état des lieux de la situation dans les entreprises et la proposition de solutions pour améliorer les conditions environnementales. Aujourd'hui la mayonnaise prend de mieux en mieux : les chefs d'entreprise ont compris qu'il faut produire propre et qu'ils ont tout à y gagner financièrement. Nous les avons aidés à anticiper ce qui aujourd'hui est réglementé et soumis à des taxes si la législation n'est pas respectée.

Propos recueillis par Nicole Buyse
infos sur : www.interreg-fwvl.org